



# EN FORMATION DURANT L'ANNÉE 2025 ?

**AVEZ-VOUS PENSÉ À  
RÉALISER VOTRE FICHE  
DE DÉPLACEMENT  
ET DEMANDER VOTRE  
REMBOURSEMENT  
DE FRAIS VIA  
NOTILUS?**

SI VOUS RENCONTREZ  
DES PROBLÈMES OU  
AVEZ DES QUESTIONS,  
JE PEUX VOUS AIDER !  
MAIS FAISONS LE VITE,  
C'EST AVANT LE  
31 DÉCEMBRE !

